



AVIS de COURSE

Le CLUB BREVINOIS DE CHAR A VOILE organise le GRAND PRIX CLASSE 5 et STANDART à SAINT BREVIN les 24 et 25 février 2024, en collaboration avec la VILLE de SAINT BREVIN et le CENTRE NAUTIQUE de SAINT BREVIN.

Cette épreuve compte pour le classement du CHAMPIONNAT DE FRANCE 2024

Directeurs de course : Jean-Marc CHERIAUX et Yannick DUMONT

Accueil des pilotes et confirmation des inscriptions au CNSB.

Programme :

Samedi 24 février 2024 : (BM 11h22 coefficient 84)

- ✓ 8h15 à 9h15 : Confirmation des inscriptions au CNSB
- ✓ 9h30 : Briefing pilotes et courses à suivre
- ✓ 18h30 : Apéritif dinatoire au CNSB

Dimanche 25 février 2024 : (BM 11h53 coefficient 86)

- ✓ 9h30 : Briefing pilotes et courses à suivre...
- ✓ 16h30 : Fin des courses
- ✓ 17h30 : Remise des prix.

Frais d'inscription pilote : 30 €, à régler sur place.

Nouveau : Possibilité de réserver des paniers repas à 8 euros chacun, pour le samedi midi et/ou le dimanche midi !

- INSCRIPTION sur le site « CBCV.eu » avant le 17 février 2024 sur notre site :

<https://cbcv.eu/2024-gp-inscriptions/>

GRAND PRIX CLASSE 5 et STANDART

Saint BREVIN 24 et 25 février 2024

BULLETIN D'INSCRIPTION

Rappel : les pilotes sont responsables de leur engagement dans la course. cf art 2.4 . du rirc

Extrait de l'Art. 2 des recommandations fédérales en matière de « garanties d'organisation des manifestations sportives :
« ...L'ensemble des dispositions (d'organisation de la sécurité) est affiché à la vue de tous les pilotes avant la signature des engagements et sont rappelés à l'occasion des briefings de début d'une manifestation sportive par les organisateurs ou les arbitres. Les pilotes, une fois connues les conditions d'organisation de la sécurité, s'engagent dans la manifestation en toute responsabilité et en toute connaissance de cause. »

Nom : **Prénom :**

Date de naissance :/...../...../ Email :

Adresse :

Ville : Code postal :

Téléphone : / / / / Club :

Classe/catégorie..... N° Voile : **N° Licence :**

Attention : la présentation de la licence compétition FFCV en cours de validité est obligatoire.

Personne à prévenir en cas d'urgence. Nom : Tél : / / /

Autorisation parentale pour les mineurs :

Je soussigné(e), Père, Mère, Tuteur (*), autorise mon fils, ma fille (*)
..... à participer à la course de char à voile qui se déroulera les 24 et 25 février 2024
à Saint Brevin. En cas de nécessité, j'autorise les organisateurs à faire transporter mon enfant en milieu hospitalier.

Fait à : Le : / / 2024 Signature/

Frais d'inscription : **30 €**, à régler sur place.

Date limite d'inscription le 17 février 2024

J'autorise/je n'autorise pas (*) le club ou la FFCV à réaliser des photographies ou des images vidéo à l'occasion de cet événement pour un usage limité à la communication du club ou de la FFCV.

Fait à :le :/...../ 2024 Signature du pilote (ou du responsable légal pour les mineurs)